

Plan d'action relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes 2024/2027

Le conseil d'administration

*Vu le Code général de la fonction publique, notamment ses articles L132-1 à L132-11 ;
Vu le Code l'éducation, notamment ses articles L712-2 et L.712-3 ;
Vu le Code de la recherche, notamment ses articles L114-3-1 à L114-3-6 ;
Vu la loi n°2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique, notamment son article 80 ;
Vu le décret n°2020-528 du 4 mai 2020 définissant les modalités d'élaboration et de mise en œuvre des plans d'action relatifs à l'égalité professionnelle dans la fonction publique ;
Vu les statuts de l'université Bretagne Sud ;
Vu l'avis favorable unanime du Comité Social d'Administration de l'UBS en date du 10 juin 2024 (délibération 2023-24_CSA_25) ;*

Le plan d'action pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes de l'UBS, approuvé par délibération du conseil d'administration n°26-2021 en date du 20 avril 2021 pour une durée de 3 ans, vient d'arriver à son terme.

Comme le prévoient les textes, à 6 mois de l'échéance dudit plan, lors de sa séance du 2 octobre 2023, le CSA a été informé de l'ouverture d'une négociation avec les organisations syndicales (OS) représentatives des personnels en vue de l'élaboration du plan suivant (période 2024 / 2027).

Un groupe de travail, composé de représentants de la communauté des personnels de l'UBS, et auquel participaient également des représentants de ces organisations syndicales, a été constitué :

- Le Vice-Président en charge des ressources humaines (S. LE GALL)
- Le Directeur Général des Services (JR SAUVÉ)
- La Directrice des ressources humaines et des relations sociales (S. JAFFRO)
- La chargée de mission égalité / Directrice de laboratoire (Y. PIRIS)
- 1 Directeur de composante (L. DANIEL)
- 1 Directrice Administrative de Composante (A. LE TARTAISE)
- 1 Directrice de service (A. GREGOIRE)
- 1 Chef de service (M. DELABARRE)
- 1 représentant de l'organisation syndicale « UNSA Education » (P. BOMEL)
- 1 représentant de l'organisation syndicale « FO-ESR 56 » (C. MARTY)
- 1 experte RH (AS DUJON)
- 1 secrétaire dudit groupe (C. ROIGNANT)

Celui-ci s'est réuni à 3 reprises, entre janvier et mai 2024. En s'appuyant sur le bilan du plan précédent, ledit groupe s'est interrogé sur la nécessité de reconduire ou de poursuivre certaines actions, et a réfléchi à de nouvelles pistes d'actions (analyse pertinence et faisabilité).

Ce travail mené de façon concertée a ainsi permis d'aboutir la proposition de plan d'action pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes de l'UBS pour la période 2024-2027 ci-annexée.

Calendrier :

- Information du CSA sur l'ouverture d'une négociation avec les organisations syndicales dans le cadre de l'élaboration du plan 2024 / 2027 : 02/10/2023
- Présentation au CSA du bilan de l'état d'avancement des actions inscrites au plan 2021/2023 : 27/11/2023

Transmission au Recteur, Chancelier des universités et publication sur le site de l'UBS : 1^{er} juillet 2024



- 1^{ère} réunion du groupe de travail (GT) Plan égalité femmes/hommes : 16/01/2024
- 2^{ème} réunion du GT : 14/03/2024
- 3^{ème} et dernière réunion du GT : 02/05/2024
- Présentation du plan d'actions 2024/2027 au CSA (pour avis) : 10/06/2024
- Approbation du plan d'actions 2024/2027 par le CA : 25/06/2024.

Une fois ce plan d'action adopté, il devra être adressé au Ministère (pae@recherche.gouv.fr) qui se chargera de la transmission au Haut Conseil en Évaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur (HCERES) avant le 1^{er} mars 2025. À défaut de communication du document, une pénalité financière sera appliquée.

Après en avoir délibéré,

Approuve à l'unanimité des suffrages exprimés le plan d'action pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes de l'UBS pour la période 2024/2027.

Document en annexe :

- Plan d'action pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes de l'UBS pour la période 2024/2027

Décompte des votes :			
		<i>Suffrages exprimés :</i>	21
<i>Membres en exercice :</i>	29	<i>Pour :</i>	21
<i>Membres présents :</i>	16	<i>Contre :</i>	0
<i>Membres représentés :</i>	5	<i>Abstentions :</i>	0

Visa de la Présidente, Virginie DUPONT
Par délégation, Sébastien LE GALL

